

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017**

**2017 DAC 338** Subvention (2.000 euros) à l'Association pour la Culture et la Musique traditionnelle Vietnamienne ACMVN (95150 Taverny).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSSEL, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'Association pour la Culture et la Musique traditionnelle Vietnamienne (ACMVN) (95150 Taverny) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'Association pour la Culture et la Musique traditionnelle Vietnamienne (ACMVN) 28 ter, rue des Mallets 95150 Taverny au titre du soutien aux actions culturelles en faveur des cultures étrangères et de l'intégration. 2017-03753 / 23721.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2017, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**